

VERS DE LA GRAPPE (TORDEUSES)

GUIDE DU PIÉGEUR

Les « Tordeuses » ou « Vers de la grappe » sont de petits papillons dont les larves provoquent des dégâts sur les inflorescences puis sur les grappes de vigne. Afin de suivre le cycle de ce ravageur, un piégeage à base de phéromones est utilisé en parcelle : il consiste en la capture de papillons mâles d'Eudémis ou de Cochylys, selon le cas. Ce piégeage permet de suivre le vol de ces papillons (début – pic – fin du vol) et d'en déduire la période de ponte.

Le piège se compose d'une « cabane » dans laquelle est placée une capsule diffuseur de phéromones, reposant sur une plaque engluée. Les papillons mâles attirés par les phéromones se retrouvent collés sur la plaque engluée : charge au piégeur de relever le nombre de captures effectuées.

1 - MISE EN PLACE DU PIÈGE

- ☞ Dans une vigne en production
- ☞ Au cours de la **première quinzaine d'avril**
- ☞ 1 piège par espèce (Eudémis, Cochylys)
- ☞ Assembler le piège selon les instructions du fabricant, introduire le fond englué et placer la capsule à l'horizontale, si possible au centre
- ☞ Placer le piège au **milieu du vignoble**, en évitant les bordures
- ☞ Suspendre le piège au 2ème fil du palissage, à l'aide d'une attache, afin qu'il se trouve au niveau de la zone des grappes.



Photo : CRA Limousin

2 - CHANGEMENT DE CAPSULE ET DE FOND ENGLUÉ

- ☞ Les capsules doivent être conservées au réfrigérateur en attente de leur utilisation.
- ☞ Utilisation **d'une capsule pour chaque génération et chaque espèce** de vers de la grappe
 - Eudémis* : 3 générations/an en moyenne ;
 - Cochylys* : 2 à 3 générations/an en moyenne.Soit un changement aux alentours de :
 - mi juin
 - fin juillet
- ☞ Changer le fond englué au moment du changement de capsule, ou plus tôt si nécessaire.



Photo : CRA Limousin

NB : Un message d'avertissement sera diffusé dans le Bulletin de Santé du Végétal à la période adéquate.

3 - RELEVÉ DU PIÈGE

- QUOI ?

Eudémis (*Lobesia botrana*)

- ☞ Papillon : 5 à 8 mm de long; 10 à 13 mm d'envergure
- ☞ Ailes antérieures claires marbrées de tâches brunes
- ☞ Ailes postérieures grisâtres



Photos : Eudémis
piégées sur fond
englué
- CRA Limousin



Cochylis (*Eupoecilia ambiguella*)

- ☞ Papillon : 12 à 15 mm d'envergure
- ☞ Ailes antérieures jaunes traversées par une bande brun-noir
- ☞ Ailes postérieures grises et frangées

Source photo : <http://www.inra.fr/internet/Produits/HYPPZ/RAVAGEUR/3eupamb.htm>

- QUAND ET COMMENT ?

- ☞ **Compter les captures** de Cochylis / Eudémis **3 fois par semaine** (lundi, mercredi, vendredi) de la mise en place du piège (avril) jusqu'au 31 août
- ☞ Noter le nombre de captures (y compris « 0 ») dans la **fiche de relevé prévue** :
- ☞ Décoller et supprimer les papillons du piège, après chaque notation.

Date	Stade	Captures (*)
J 15-avr-10	03-05	pose du piège
V 16-avr-10		0
S 17-avr-10		-
D 18-avr-10		-
L 19-avr-10	05-06	12E 5C
M 20-avr-10		-
M 21-avr-10	06	20E 8C

4 - TRANSMISSION DES DONNÉES

- ☞ Envoi de la fiche de relevé à l'**Animatrice filière « Bulletin de Santé du Végétal » (BSV) Vigne** (cf. *Contact ci-dessous*)
- ☞ **1 fois par semaine** (de préférence le lundi avant 16h).

Contact :

Céline VACHON – Animatrice filière BSV Vigne Limousin

Chambre régionale d'Agriculture du Limousin - Boulevard des Arcades - 87060 LIMOGES CEDEX 2

Tél. : 05.55.10.37.90 – Facs : 05.55.10.37.98 Courriel : celine.vachon@limousin.chambagri.fr

Principales sources bibliographiques : Classeur ITV Protection raisonnée du vignoble ; <http://vignevin-sudouest.com/>;
<http://www.inra.fr/internet/Produits/HYPPZ/RAVAGEUR/3eupamb.htm>; <http://www.inra.fr/internet/Produits/HYPPZ/RAVAGEUR/3lobbot.htm>;